



Pour ce premier conseil de promotion, nous souhaitons tout d'abord saluer ce qui, pour nous, est positif depuis notre arrivée. En effet, le cadre pédagogique, tant les infrastructures que l'équipe enseignante et administrative, permet d'apprendre dans des conditions plus que satisfaisantes.

Néanmoins des améliorations sont possibles, notamment concernant le stress lié aux examens encore présents en cette période. Beaucoup d'élèves stagiaires ne comprennent pas pourquoi leur titularisation se conditionne à la réussite de tests alors que le concours atteste déjà d'une validation de niveau. Cela se traduit par une forte frustration dans la promotion.

Sur la cantine, nous avons réalisé un sondage qui indique que les revendications portées lors de la réunion précédente étaient fondées et légitimes. 72 stagiaires ont répondu. Parmi eux, 10 % ne mangent pas au restaurant administratif. 10 % sont pescétariens et 12 % végétariens tandis que 40 % des personnes interrogées souhaiteraient davantage de repas végétariens et vegan (30 % ne se prononcent pas). Enfin, le rapport qualité/prix du restaurant administratif a été jugé satisfaisant 5,88/10. Parmi les propositions d'améliorations citées, celles qui reviennent le plus sont :

- Une file d'attente trop longue ;
- Pas assez de légumes et de variété ;
- La possibilité de payer à la carte et non au forfait (tarif modulable).

Concernant les affectations, encore beaucoup trop de stagiaires estiment qu'il y a un manque de transparence de ces dernières : des appels surprises pour des entretiens, des cv demandés au dernier moment, des élèves se retrouvant dans un poste généraliste et devant déménager... Il est vrai qu'en passant le concours, nous acceptons d'être affecté partout en France, cependant nous ne sommes pas uniquement des numéros de dossier, nous avons également chacun des situations personnelles. Le manque de transparence et de communication dénoncé précédemment empêche les stagiaires de se projeter, d'anticiper, de gérer et de digérer le changement. Nous pouvons citer comme exemple le mouvement de janvier dont les résultats n'arriveront qu'en mai ou l'imprécision des affectations dans certaines directions. En outre, nous condamnons la suppression des CAP en local qui conduisent directement à l'affectation en ALD.

Pour ce qui est de la question du logement suite aux affectations, plusieurs problèmes existent. Tout d'abord, que ce soit l'affectation à Toulouse ou celle en service, elles nécessitent toutes des déménagements pourtant aucune aide n'est pourvue avant la titularisation de septembre. De plus, due à la crise du logement, afin d'accéder au parc public, il est demandé des fiches de paye affichant trois fois le loyer, ce qui est difficile dans les zones sous tension d'autant plus que les reclassements n'ont toujours pas été réalisés. Bien sûr, il reste les logements de l'ALPAF, cependant ils impliquent pour les célibataires de se contenter d'un studio meublé qui devra être quitté au bout d'un an. On parle donc d'un troisième déménagement en l'espace de deux ans, sans compter les frais supplémentaires des gardes meubles pour les personnes en rupture familiale par exemple.

Sur la scolarité, alors que beaucoup d'entre nous sont loin de chez eux, il leur est difficile de prévoir leur retour à cause de l'emploi du temps qui n'est donné que pour les deux semaines suivantes. En outre, cela se ressent sur les billets de train, d'avions etc.... qui sont pris au dernier moment. Ainsi, il serait souhaitable que nous disposions de nos emplois du temps au minimum un mois à l'avance. Enfin, toujours sur la question de l'emploi du temps, nous souhaitons aborder une question particulière concernant les fonciers : due à la position excentrée de l'école ainsi qu'à son manque d'accessibilité, il a été demandé de décaler le début des cours de 8h30 à 8h35 afin de permettre aux stagiaires en provenance du centre de prendre le TER de 8h21.

Sur la question de l'autonomie, l'ensemble des stagiaires semblent satisfaits des semaines en 4+1. Enfin, les stagiaires qui demandent un logement via l'ALS souhaiteraient pouvoir entrer dans les logements au moins 3 jours avant et pas la veille du début des cours, le 31 août.

Par ailleurs, nous déplorons, comme l'année précédente, que les frais d'hébergement lors des estivales ne soient toujours pas pris en compte et indemnisés. En outre, nous revendiquons la revalorisation de l'indemnité de stage, ce qui n'a pas été fait depuis de nombreuses années.

Nous souhaiterions terminer sur la question des salaires : nous revendiquons une hausse des salaires de 20 %, ainsi que l'indexation de la grille indiciaire et du point d'indice sur l'inflation qui nous le rappelle a atteint les 6 % uniquement sur l'année 2023.

**fichiers:**



[Télécharger dl\\_cr\\_conseil\\_de\\_promo\\_enfip.pdf](#) (111.07 Ko)

**Colonne de droite publique:** [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

**Public:** [Infos / actions](#)  
[Conseil de promo](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---